

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		6 EF (6F et 3H) Total dont : DGS : 1 H		DGAS : 3 F - 1 H	DGST : 1 H	Expert ht niveau- directeur de projet : 0	
(B) N° de département :	56	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
VANNES	commune	DGS			DGS		
		DGAS	1	1	DGAS		1
		DGST	1		DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	2	1	Total par sexe en 2024	0	1
Ne remplir que les cases colorées en bleu *La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
		DGS					
		DGAS					2
		DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe années antérieures	0	2			
		(H = F + G) Total primo par sexe	0	3			
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024					
		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.